

Les Japonais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 29

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hélas, est-il besoin de remonter si haut pour constater les fâcheux résultats du célibat des prêtres ; depuis que Grégoire VII a institué ce dernier, l'histoire et les chroniques n'ont cessé de nous révéler des faits qui nous édifient suffisamment à cet égard.

La *Liberté* se plaît à considérer la lettre de M. Blanchet comme un « parfait démenti des erreurs au moyen desquelles quelques écrivains, imitant ou copiant le perfide Ruchat, ont tenté d'obscurcir l'histoire du diocèse de Lausanne. »

Ainsi MM. Jean de Muller, Vuillemin, Monnard, Daguët, Zchokke, Olivier, Verdeil, etc., etc. ne sont que des imitateurs qui sans se rendre compte des faits, sans étude consciencieuse, ont seulement copié le perfide Ruchat!...

Boileau a dit : « Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » Il aurait dû dire : « Avant donc que d'écrire, allez vous inspirer à Fribourg. » Et c'est ce qu'auraient dû faire ces Messieurs.

Enfin le journal catholique fait suivre la lettre de M. Blanchet de ces singulières réflexions :

« Le *Conteur vaudois*, au lieu d'accuser réception de ces rectifications, purement et simplement, s'est permis de nouvelles invectives contre la religion. Dès lors la discussion est close ; il n'y a plus de *réplique* possible ; suivre l'auteur dans ses nouvelles pérégrinations, ce serait sortir de la question, laquelle, aux termes de la lettre reproduite par la *Liberté*, a pour objet de justifier Gui de Menthonay dans ses lois contre les femmes de mauvaise vie, et de réhabiliter la mémoire de Sébastien de Montfaucon, le plus infortuné des Princes-Evêques de Lausanne. »

Un pareil langage montre assez que ce pauvre journal est à bout d'arguments. Il a raison, de ne pas nous suivre dans de nouvelles pérégrinations ; il ne s'en soucie guère, du reste, car nous ferions encore ample moisson de faits semblables à ceux qui font l'objet de cette polémique.

Nous trouvons dans un journal français la perle suivante :

C'est un cantique imprimé au *verso* des prospectus d'un maître d'hôtel de Lourdes.

HYMNE A NOTRE-DAME DE LOURDES

(On gagne une INDULGENCE¹ en récitant-cet hymne à jeun).

Vierge Marie, /
Verse en nos cœurs
De ta source bénie
L'amour et les douceurs.
Les traîtres infidèles
Et leurs vaines clameurs
Poursuivent les fidèles

Qui viennent pour guérir leurs douleurs. (sic)

Mais le démon et la République (sic)

Sont vaincus (sic) par notre cantique,

Ils doivent avoir plus d'un remords (sic)

VIVE MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD ! (sic)

Amour sacré de la Sainte-Vierge,

Conduis, soutiens les pèlerins,

Nous te brûlerons plus d'un cierge

Et tracerons ton nom sur la pierre avec nos burins. (sic)

(1) Nous réclamons celle du lecteur.

Arrivez tous, paralytiques
Et gens qui avez des coliques, (sic)
En vous trempant le corps dans les eaux (sic)
Vous serez guéris de vos maux.

Vainement, vainement on nous *abreuve* d'outrages. (sic)

Cela *réchauffe* nos courages,

De Lourdes les pèlerinages

Seront toujours un splendide but de voyage. (sic)

Voyons un peu le *recto* du prospectus :

Chambre à deux lits avec sommiers élastiques, 6 francs.

Chambre à un seul sommier élastique, 4 francs.

Table d'hôte à 5 1/2 heures. Pain à discrétion (!)

Voitures à volonté et chaises à porteur. Chevaux de promenades.

Envoi franco en province et à Paris de l'eau *bénite*. (sic.)

Suit la carte des vins, où on lit cette remarque :

« L'eau de Lourdes s'allie à tous les vins secs, elle est à la fois digestive et purgative, suivant les tempéraments. »

Les Japonais.

Les ambassadeurs japonais ont assez fait parler d'eux, ils ont assez joyeusement banqueté à Lausanne et apprécié nos vins de Villeneuve, pour rendre opportuns et intéressants quelques détails sur leur pays.

Le Japon est habité par un peuple industrieux et intelligent. Si le Japonais ressemble aux Chinois par beaucoup de côtés, il s'en éloigne par d'autres et lui est bien supérieur au point de vue moral. — Les caractères de l'écriture sont les mêmes au Japon et en Chine, et la littérature japonaise n'est pas nationale, mais toute chinoise. Au Japon règnent, comme en Chine, les deux cultes de Bouddha et de Confucius. La nourriture est composée de végétaux parmi lesquels domine le riz, et des poissons, avec accompagnement de thé et d'eau-de-vie.

Le Japonais est guerrier. Un soldat japonais tient bon contre l'ennemi. Lui enlever son sabre c'est le déshonorer, et il ne le reprendra que teint du sang du vainqueur. Le duel est terrible dans son exécution. L'habitant du Nipon s'ouvre le ventre d'un coup de sabre, et défie son adversaire d'en faire autant en lui donnant le signal de cet acte mortel.

Le Japonais, d'un caractère enjoué et ouvert, d'une intelligence remarquable, est avide de connaître ce qui se passe au dehors et désireux d'apprendre.

Les Japonais sont de moyenne stature ; ils ont la tête grosse, un peu enfoncée dans les épaules, la poitrine large, le buste long, les jambes grêles et courtes, les pieds petits et les mains fines. La nuance dominante du teint est le brun olivâtre. Dans la haute société, et jusque dans la classe bourgeoise, il est des femmes qui ont le teint tout à fait blanc.

Le vêtement des Japonais est une espèce de robe de chambre ouverte, que l'on fait un peu plus large pour les femmes que pour les hommes. — Ils ne

portent pas de linge, mais se baignent tous les deux jours. — Tout le monde porte des chaussettes en toile et des sandales en paille tressée. Chacun, en rentrant chez soi, ou en se présentant dans une maison étrangère, ôte ses chaussures et les laisse sur le seuil. — Les planchers sont recouverts de nattes, qui dispensent de tout autre mobilier.

Le Japonais est mari d'une seule femme ; il aime les sciences et les arts, la musique et le spectacle.

L'industrie est très avancée chez lui. Il fabrique de belles étoffes, travaille le fer et le cuivre avec habileté, forge d'admirables sabres ; ses ouvrages en bois, ses vernis, ses porcelaines, ont une grande célébrité.

Sous le rapport politique, le pouvoir se partageait, jusqu'à l'année dernière, entre un chef héréditaire et despotique, le *Taikoun*, et un chef spirituel, le *Mikado*. Ensuite de luttes entre ces deux souverains, le *Mikado* l'a emporté et règne seul. Le *Taikoun* vit actuellement solitaire dans une maison de campagne.

Le costume des gens de guerre reproduit tout l'attirail de la féodalité européenne : casque, cotte de mailles, hallebarde, sabre à deux mains, etc. ; tel est l'habillement de parade d'un guerrier de rang supérieur. — Les fusils de l'armée sont tous à percussion. — L'escrime est un art très répandu dans l'armée. Les hommes se montrent très adroits dans cet exercice ; les femmes même s'y adonnent.

Le sabre est l'arme classique, l'arme nationale ; chaque sabre a sa tradition, son histoire dont l'éclat se mesure au sang qu'il a versé. Un sabre neuf ne doit pas rester vierge. En attendant que l'occasion se présente de le plonger dans le sang humain, son possesseur l'essaie sur des animaux vivants et mieux encore sur des cadavres de suppliciés. Moyennant autorisation, le bourreau lui livre deux ou trois cadavres. Alors notre Japonais les attache en croix sur des chevalets et s'exerce à trancher, tailler, jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de force et d'adresse pour couper à la fois, par le milieu du torse, deux cadavres liés l'un contre l'autre.

Serrements de mains.

On ferait tout un chapitre sur les différentes manières de se serrer la main.

Une personne qui se croit supérieure à une autre lui serre la main d'un coup sec et rapide.

Une autre croit vous faire une grâce suprême en vous abandonnant la main si mollement qu'on pourrait la croire morte.

L'orgueil ou l'indifférence se témoigne encore plus clairement en n'offrant à serrer qu'un doigt ou deux.

Un homme qui n'est pas votre ami trituré votre main dans la sienne avec une telle brutalité, qu'après vous être tiré de son insupportable étreinte vous éprouvez un sentiment de vive satisfaction en agitant vos doigts et en vous assurant que vous n'avez rien de brisé.

Il y a un art délicat de serrer la main, en com-

mençant par une pression irrésistible, qui s'accroît doucement et s'achève en décroissant de même. De bien longues descriptions ne suffiraient pas à donner une idée de la variété infinie de ce langage des mains. Il ne faut pas plus deux secondes à certains serremments pour exprimer très clairement des sentiments très complexes : tendresse, dépit, regret, prière, espoir, etc. Ah ! le meilleur de tous est celui d'un père, d'une mère, etc., si égal, si plein, si sincère !

Si quelqu'un entreprenait de développer ces idées, il aurait à se poser quelques autres questions accessoires : — Quand convient-il de serrer la main ? Dans quelles circonstances doit-on s'abstenir de tendre la sienne ? Si l'on vous laisse la main étendue sans la prendre, quelle offense !

La grande et seule règle est le tact, qui ne s'enseigne pas.

Lo baromètre à Djan Luvi.

Lo teimps étai quie !

Lo baromètre à Djan Luvi étai hiâu ; on pecheint bet ein déssus dè l'épinga.

— Dù que n'èin lo biau, de se Djan Luvi, mè vé fèrè sciï lo grand recors !

— E mè, dese sa Jeannette, ye vu mettrè la buïa....

Et ye firon dinse.....

Quand lo fein fut bas, et la buïa lavâie, lo teimps bargagnivè adé, et lo baromètre marquâvè adé lo biau.

La Jeannette fe mettrè lè cordés et Djan Luvi fe déseindana, veri, eintsirena, détsirena, mettrè ein tire et tot po rein, kâ à tot momeint onna carra de plliodzo et onna carra dè sélâo, tanquie que la plliodze sè mette ein trein tot dè bon.

Lo baromètre marquâvè adé lo biau.

Djan Luvi avâi bio atteindre, plliovesâi à la rollhie. Adon la colère l'âi montâ à la têtâ ; ye preind lo baromètre que n'avâi rein dècheindu, lo tsampè dein lo pacot ao mâitein dé la tserrâive ein desein :

— Va t'èin don vairè, tè mèmo, bâogro dè meinteu, se fâ tant biau !

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

X

Arrivé dans la capitale de la France, où le duc de Bourgogne le reçut comme le sauveur de son apanage, le chevalier vaudois fut témoin du don de l'épée de connétable, que le roi fit au célèbre Duguesclin ; et c'est une cérémonie à laquelle il était digne d'assister. Othon accompagna ce héros dans le Poitou, le Rouergue, la Normandie ; pendant cinq ans il eut une part brillante à ses succès, contre les ennemis de la France, et sut mériter son estime en captivant son amitié. Mais l'image de Catherine, malheureuse, le suivant partout, il ne fut tranquille que lorsqu'il la sut auprès de son père. Ayant enfin obtenu la sentence qui la séparait de son époux, la dame d'Estavayer avait réclamé le secours du châtelain de Grandson pour l'escorter à Belp, où elle était arrivée heureusement. Othon qui ne crut pas payer trop ce service de Montenach, en lui accordant la main de sa fille,